

~~Grand Boss Devoué~~
~~N. 60~~

Le Soussigné Directeur de l'Académie Royale
françoise à Rome, déclare en vertu de ce jour
Mémoire que la somme de 1132 Cent cinquante
francs montant des quarante six mois de traitement
à raison de vingt cinq francs par mois, plus
traitements des sous-maîtres acquittés pendant les
mois de Juin, de Juillet et d'Août de l'année courante
suivent les états émarginés ensemble les quittances
du pensionnaire en voyage, ce qui par moi versé
dans la Caisse de retraite au fur et à mesure de laquels
des traitemens pour être payés aux ayants droit.

~~Boissier. 1130/.~~

à Rome le 1. Septembre 1847

approuvé l'écriture J. Allart.